

## L'emploi

L'emploi et la création d'emplois restent l'une des grandes préoccupations et l'un des principaux objectifs des pays du Sommet, qui ne bénéficient pas encore tous d'une reprise satisfaisante de la croissance de l'emploi. Certains d'entre eux doivent faire davantage pour améliorer leur performance structurelle et pour rétablir leur situation financière à long terme. Le taux de création d'emplois au Canada reste l'un des plus élevés parmi les pays du Sommet; il a en effet progressé d'environ 6 p. 100 en trois ans et demi. Par contre, la croissance de la population active canadienne a aussi été l'une des plus fortes parmi les partenaires du Sommet, et elle a surpassé le taux de création d'emplois. Mais les bonnes perspectives de croissance au Canada pour l'année qui vient permettront d'autres accroissements marqués au niveau de l'emploi.

Les pays du Sommet ont un éventail de politiques pour promouvoir l'emploi. Certaines visent à améliorer les incitations au travail, à réduire les cotisations sociales ainsi qu'à améliorer les compétences et l'enseignement et à les axer sur les besoins du marché; d'autres ont pour objectif de favoriser l'entrepreneuriat et de faciliter la diffusion des nouvelles technologies.

Au Canada, le gouvernement a axé sa stratégie de l'emploi sur la croissance économique et l'établissement d'un climat propice à la création d'emplois par le secteur privé, en mettant en place les conditions favorables à une solide performance de ce secteur dans une économie et une société fondées sur la connaissance. L'objectif est la correspondance à une économie qui mise sur les technologies de l'information et l'utilisation stratégique du savoir. Les initiatives gouvernementales ont amené tous les secteurs de l'économie à recourir davantage à la technologie; le gouvernement a aussi adopté des mesures pour encourager le secteur privé à innover et à accroître ses activités de recherche-développement; de plus, il a fait connaître le potentiel des petites et moyennes entreprises dans les domaines du commerce et de l'exportation, valorisé la culture de l'apprentissage constant chez les travailleurs canadiens, ciblé les investissements dans les secteurs industriels clés et, enfin, réformé le Programme d'assurance-emploi de manière à réduire les taux de cotisation et à réorienter les dépenses vers la dynamisation du marché du travail.

Le budget fédéral du 18 février 1997 contenait diverses initiatives pour la création d'emplois. Ces initiatives visaient à :

- assainir les finances publiques de manière à susciter des conditions économiques favorisant une forte création d'emplois par le secteur privé;
- promouvoir l'emploi des jeunes en leur offrant des stages et des possibilités d'expérience de travail;